

Front page

GARANTIE

Date de la révision October 2020

Ref. 29691

Page 2:

Veillez lire attentivement les conditions de la garantie et le mode d'emploi avant d'utiliser le produit. Ils sont disponibles également sur le site www.tempur.com.

| | | |
|--|--|--|
| <p>SQ Ju lutemi sigurohuni që të lexoni kushtet e garancisë dhe udhëzimet për përdorim të kujdesshëm përpara se ta përdorni produktin. Këto mund të gjendet në faqen tempur.com.</p> | <p>IS Lestu ábyrgðarskilmálana og notkunarleiðbeiningarnar vandlega áður en varan er notuð. Þessar upplýsingar má finna á tempur.com.</p> | <p>NO Sørg for at du leser garantivilkårene og bruksanvisningen nøye før du bruker produktet. Du finner disse på tempur.com.</p> |
| <p>BG Преди употреба на продукта, прочетете внимателно „Гаранционни условия“ и „Инструкции за употреба“., „Можете да ги намерите на tempur.com.</p> | <p>IT Si prega di leggere attentamente i Termini della garanzia e le Istruzioni per l'uso prima di utilizzare il prodotto. Per consultarli visitare il sito web: tempur.com.</p> | <p>PL Uważnie przeczytaj warunki gwarancji i instrukcję obsługi przez użyciem produktu. Można je znaleźć na stronie internetowej tempur.com.</p> <p>Wiele produktów firmy Tempur jest klasyfikowanych jako wyrób medyczny klasy I oznaczony znakiem CE zgodnie z unijnym rozporządzeniem w sprawie wyrobów medycznych (MDR) 2017/745.</p> <p>Celem wyrobów medycznych oznaczonych znakiem CE jest zapobieganie bądź redukcja ryzyka powstawania odleżyn u osób dorosłych</p> |
| <p>DA Sørg for at læse garantibestemmelserne og brugsanvisningen omhyggeligt, før produktet tages i brug. Disse kan findes på tempur.com.</p> | <p>LT Prieš naudodami gaminį, atidžiai perskaitykite garantijos sąlygas ir naudojimo instrukcijas. Jas galite rasti tempur.com.</p> | <p>PT Assegure que lê cuidadosamente os termos da Garantia e as Instruções de Utilização antes de utilizar o produto. Pode encontrá-las em tempur.com.</p> |
| <p>ET Enne toote kasutamist lugege garantiitingimused ja kasutusjuhend hoolikalt läbi. Need leiata siit tempur.com.</p> | <p>LV Pirms lietojat produktu, lūdzu, noteikti izlasiet Garantijas noteikumus un Lietošanas pamācību. Šos dokumentus varat skatīt vietnē tempur.com.</p> | <p>RO Vă rugăm să citiți cu atenție Condițiile de Garanție și Instrucțiunile de utilizare înainte de a utiliza produsul. Acestea pot fi găsite la tempur.com.</p> |
| <p>FI Varmista, että luet takuuehdot ja käyttöohjeet huolellisesti ennen</p> | <p>NL Lees de garantievoorwaarden en instructies zorgvuldig door voordat u het product gebruikt. U kunt de</p> | <p>SV Se till att läsa garantivillkoren och bruksanvisningen noggrant innan du</p> |

| | | |
|--|--|--|
| tuotteen käyttämistä. Ne ovat nähtävissä osoitteessa tempur.com . | voorwaarden en instructies vinden op tempur.com . | använder produkten. De finns på tempur.com . |
| HR Prije upotrebe proizvoda pažljivo pročitajte uvjete jamstva i upute za uporabu. Oni se mogu naći na tempur.com . | FR Veillez à lire attentivement les conditions de la garantie et la notice d'utilisation avant d'utiliser le produit. Elles sont disponibles sur le site tempur.com . | SR Molimo pažljivo pročitajte uslove Garancije i Uputstvo za upotrebu pre upotrebe proizvoda. Možete ih pronaći na tempur.com . |



Dan-Foam ApS

Holmelund 43

5560 Aarup

Danemark

*Dan-Foam est une filiale de
TEMPUR-Sealy International, Inc



tempur.com

*En cas de divergence dans les traductions de ce texte, le texte anglais prévaut.

Warranty text:

GARANTIE BY TEMPUR®

Ce document contient les conditions et exclusions de la garantie BY TEMPUR® pour les produits BY TEMPUR® neufs vendus aux consommateurs (à l'exception des produits vendus aux États-Unis et au Canada).

Qui offre-t-il la garantie TEMPUR® ?



Le fabricant des produits BY TEMPUR® (à l'exception des produits vendus aux États-Unis et au Canada) est Dan-Foam ApS, une société enregistrée au Danemark sous le numéro DK-24209709 à l'adresse enregistrée : Holmelund 43, 5560 Aarup, Danemark (dénommée ci-après « Fabricant »). Dan-Foam ApS est une filiale de TEMPUR-Sealy International, Inc.

Ce qui est couvert par la garantie

Le Fabricant garantit que tous les produits BY TEMPUR® neufs d'origine sont exempts de défauts de matériaux ou de fabrication pendant la période de garantie applicable (voir rubrique « Durée de la garantie »), sauf si le produit est spécifiquement exclu de la garantie ou si une exclusion s'applique (voir rubrique « Exclusions »).

La garantie BY TEMPUR® s'applique à tous les produits achetés par les consommateurs du monde entier (à l'exception des États-Unis et du Canada) soit directement auprès du Fabricant ou par l'intermédiaire d'un revendeur agréé pour un usage personnel, à l'exclusion explicite de l'usage professionnel.

Durée de la garantie

La garantie BY TEMPUR® est valable pour la période indiquée sur l'emballage du produit ou telle que définie dans le tableau ci-dessous, et commence à compter de la date d'achat (sauf s'il s'agit d'un modèle d'exposition, dans ce cas la garantie commence à la date de fabrication).

La durée de la garantie correspond généralement aux périodes de garantie indiquées dans le tableau, mais le Fabricant recommande de vérifier les conditions de garantie du pays dans lequel vous avez acheté votre produit à l'origine. Pour ce faire, visitez notre site web à l'adresse www.tempur.com.

| Produit | Garantie produit | Ce qui est couvert par la garantie |
|----------------------------------|------------------|---|
| Tous les matelas ONE BY TEMPUR® | 10 ans | Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 2cm dans le matériau TEMPUR. |
| Tous les matelas EASE BY TEMPUR® | 10 ans | Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 2cm dans le matériau TEMPUR. |

| | | |
|--|-------|---|
| Tous les oreillers BY TEMPUR® | 3 ans | Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux et laissant des empreintes visibles de plus de 2cm dans le matériau TEMPUR. |
| Housses de TOUS les produits, sauf indication contraire ci-dessous | 2 ans | Défauts physiques dus à un traitement incorrect ou au matériau défectueux. |

Quand la garantie BY TEMPUR® entre-t-elle en vigueur ?

Si une réclamation valable est introduite dans le cadre de cette garantie BY TEMPUR®, le Fabricant décide si le produit défectueux est réparé ou si un produit de remplacement équivalent est mis à disposition gratuitement.

Le Fabricant remboursera les frais d'expédition raisonnablement engagés pour le retour du produit défectueux à des fins de réparation ou de remplacement, à condition que la réclamation soit valable selon les termes de la présente garantie TEMPUR® et que le produit ait été expédié à partir d'une adresse située dans le même pays dans lequel le revendeur agréé TEMPUR® a son siège. Le produit réparé ou remplacé sera livré gratuitement à une adresse située dans le même pays dans lequel vous avez acheté le produit. Dans toutes les autres circonstances, les frais d'expédition associés aux réparations et aux remplacements sont à la charge de l'acheteur.

En cas de remplacement, le Fabricant fera tout son possible pour fournir un produit de remplacement de la même gamme de produit. Toutefois, si la gamme de produits a été abandonnée ou si le produit n'est pas disponible autrement, le Fabricant se réserve le droit de fournir un produit de remplacement similaire qui, à sa propre discrétion, est analogue au produit défectueux.

La garantie BY TEMPUR® couvre le produit d'origine à compter de la date d'achat (ou date de fabrication pour les produits d'exposition). Elle ne sera pas renouvelée lorsqu'un produit réparé ou remplacé est fourni. Dans ces circonstances, la garantie BY TEMPUR sera valable pour le reste de la période à compter de la date initiale d'achat ou de fabrication.

Exclusions

La garantie BY TEMPUR® ne s'appliquera pas :

- si le produit a été acheté d'occasion, de seconde main ou à quiconque autre qu'un revendeur agréé ou que directement au Fabricant ;
- si la procédure pour faire valoir une réclamation au titre de la garantie BY TEMPUR® (voir sous la rubrique « Comment faire valoir votre garantie TEMPUR®? » n'a pas été suivie correctement ;
- si le produit n'a pas été utilisé et/ou manipulé avec le soin nécessaire et/ou conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien disponibles sur www.tempur.com ;
- si les dommages subis par un matelas EASE BY TEMPUR® sont dus au fait qu'il n'a pas été déballé dans les 6 mois à compter de la date de fabrication, c'est-à-dire qu'il a été laissé enroulé dans l'emballage, entraînant une déformation permanente et des dommages au matériau. Veuillez vérifier la date d'expiration de votre matelas dès réception ;
- si le froissement des housses du produit EASE™ BY TEMPUR® a disparu après 3 jours ou disparaît après le lavage. Veuillez respecter les instructions de lavage sur l'étiquette d'entretien qui se trouve dans la housse ;
- si le produit a été intentionnellement endommagé ou détérioré par négligence, des coupures, des brûlures, le contact avec de l'eau ou autre usage inapproprié, par vous ou par un tiers
- si le défaut est causé intentionnellement par une torsion, une compression ou une exposition à de basses températures, ce qui a causé la déchirure ou la déformation permanente du matériau ;

- si le matelas EASE™ BY TEMPUR® a été endommagé par une torsion ou une compression intentionnelles ;
- si le produit a été mouillé ou trempé contrairement aux recommandations du Fabricant ;
- si le produit est taché, souillé et/ou utilisé de toute autre manière non hygiénique ;
- si le produit a été réparé ou modifié sans consulter le Fabricant ;
- si le défaut est dû à l'usure normale ;
- aux fermetures éclair des housses des produits BY TEMPUR®, à condition qu'elles ne soient pas défectueuses après réception du produit.
- aux matelas (dans le cadre des produits dotés de marquage CE) , si le défaut ou la modification du produit constitue une variation mineure ou une modification normale qui ne porte pas atteinte aux propriétés de redistribution de la pression du produit.

Comment faire valoir votre garantie BY TEMPUR® ?

Pour bénéficier de la garantie BY TEMPUR®, vous devez :

- contacter le revendeur agréé BY TEMPUR® auquel vous avez acheté le produit à l'origine. Si le distributeur n'est pas un revendeur BY TEMPUR® agréé au moment de la réclamation ou si le magasin a été fermé, veuillez contacter le Fabricant ;
- présenter la facture originale ou le ticket de caisse comme preuve de l'achat ;
- retourner le produit au revendeur agréé BY TEMPUR® ou au Fabricant sur demande. Si le Fabricant constate que la réclamation est valable dans le cadre de cette garantie BY TEMPUR®, les frais d'expédition engagés pour le retour du produit défectueux vous seront remboursés, à condition que le produit ait été expédié à partir d'une adresse située dans le même pays dans lequel le revendeur agréé BY TEMPUR® a son siège.

Notre responsabilité envers vous

La responsabilité du Fabricant est limitée aux frais de réparation et/ou au remplacement du produit en vertu de la garantie BY TEMPUR®. En conséquence, le Fabricant ne peut être tenu responsable d'aucune autre responsabilité, telle que les pertes ou dommages résultant de l'achat, de la possession, de la vente ou de l'utilisation des produits. À noter néanmoins que le Fabricant n'exclut ni ne limite en aucune manière sa responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence, la fraude ou les fausses déclarations.

Les produits sont uniquement vendus pour un usage domestique et privé. Le Fabricant ne peut être tenu responsable envers vous de toute perte de bénéfice, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunités commerciales.

Vos droits légaux

La garantie BY TEMPUR® n'affecte en aucune façon les droits statutaires d'un consommateur en vertu de la législation en vigueur, mais vise à améliorer les droits du consommateur si nécessaire.